

COMMISSION TECHNIQUE
REUNION n°2020-002
Saison 2020/2021

Date : 14/12/2020

Lieu : Visioconférence

Secrétaire de séance : Virginie REMY

Présents :

Membres du bureau : Christine GOND, Mickaël BRIGNOLI

Président : Virginie REMY

Salarié : Samuel BOYE

Cadre d'Etat : Olivier BRIBES

Excusés : Margot REMY

Invités : Julien QUILLIET (salarié de Sens, entraîneur CRE), Larbi SAHNOUNE (Président DTVB)

Ordre du jour :

- 1- Projet de développement : Présentation projet CD21
- 2- CRE : faisabilité stage Noël, Dossier « Soutien Financier », Dossier « Inscription Jeunes »

1/ PROJET DE DEVELOPPEMENT

Présentation du projet de développement du CD21 qui peut être étendu :

- Développer le volley au niveau scolaire et dans le milieu rural
 - o 43 collèges / 20 à 22 lycées / Ecoles Primaires
 - o S'aider de la Section Volley Loisirs21
 - o Professionnalisation : embauche d'un Agent de Développement (financement grâce aux subventions, CD, ligue... à voir)
 - o Reconquérir les zones rurales (re créer de nouvelles structures)
 - o Développer le sport famille
 - o Stages d'été possibles
- Emploi :
 - o Embauche d'un Service Civique pour référencer les écoles, les clubs...
 - o Embauche d'un Contrat d'Apprentissage via le CD pour les interventions en milieu scolaire

Ce projet de développement s'avère un gros projet et peut être porté par d'autres CD, nous proposons la création d'une commission développement qui pourrait être « portée » par les

Présidents de CD. Mickaël BRIGNOLI, Larbi SAHNOUNE et Samuel BOYE se portent candidats pour cette commission.
La CRT gardera le projet scolaire.

2/ CRE

- Stages :
 - Compte-tenu de la crise sanitaire, le CRE de Noël n'a pas été programmé.
 - Proposition de faire des journées CRE en janvier n'a pas été retenu, la reprise de championnat est une priorité
 - Préparation du stage de février : en attente des allocutions du 07/01/2021

- Dossier « Soutien Financier » pour les familles en difficultés financières - procédure :
Une famille à faible revenu et rencontrant des problèmes financiers peut faire une demande d'aide exceptionnelle auprès de la ligue pour soutien financier pour tout stage CRE. Pour se faire, à réception de la convocation, la famille doit informer et faire la demande d'aide financière à son club. Suite à son accord, le club fera les démarches suivantes :
 - Solliciter son Comité Départemental pour une éventuelle participation financière - (Certains CD ne peuvent pas prendre en charge.)
 - Informer la famille de la répartition de la prise en charge (Famille 1/3, Club 1/3, Ligue+CD 1/3)
 - Lui demander l'attestation CAF – Quotient familial. En dessous de 500, l'aide pourrait être accordé (pas besoin de l'avis d'imposition)
 - Informer la CRT d'une demande d'aide avec ou non-participation du CD
 - Remplir la fiche "soutien financier CRE aux familles selon les conditions définies et l'envoyer à la CRT. Attendre son aval pour validation.

Réponse de la ligue sous 7 jours maximum à réception de tous les éléments.
Un comportement irréprochable sera demandé au stagiaire.

- Dossier « Inscription Jeunes » : besoin de plus de rigueur au niveau des inscriptions :
 - Afin de faciliter le travail d'Irene
 - Les cadres n'ont pas à gérer les dossiers d'inscription au moment du stage
 - Tous les éléments seront OBLIGATOIRES minimum 5 jours avant le début du stage
 - Un stagiaire ne sera plus accepté le jour J sans règlement préalable
 - Possibilité d'envoyer les éléments par mail et de procéder au virement
 - Travailler sur le formulaire de convocation et de relance
 - Ce qui nécessite que les listes des stagiaires soient envoyées suffisamment tôt à Irene.

Fin de séance : 21h40

Prochaine réunion : 14/01 à 20h30

Virginie REMY
Pour la CRT